

INDIVIDUEL ☐ Mme ☐ M. Nom et prénom _____ Raison sociale _____ Date de naissance ☐ Entrepreneur Individuel ☐ E.I.R.L.	SOCIÉTÉ Raison sociale _____ Forme juridique _____ (EURL, SAS, SNC, SARL...) Nombre d'associés Nom et prénom du gérant : ☐ Mme ☐ M. _____ Date naiss. du gérant
---	--

VOTRE ACTIVITÉ : Activité exercée _____ Code NAF | | | | | | | |

Numéro RCS : _____

Date de début d'activité | | | | | | | | N° SIRET | | | | | | | | | | | | | | | | |

Régime fiscal : Réel simplifié de droit ☐ Régime simplifié sur option ☐ Micro entreprise ☐
Réel normal de droit ☐ Réel normal sur option ☐TVA : activité assujettie à la TVA ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Assujetti partiel, ouiSi oui : ☐ franchise en base ☐ RSI (CA12) ☐ Réel normal (CA3)

Adresse professionnelle Adresse _____ CP Ville _____	Adresse personnelle Adresse _____ CP Ville _____
---	---

Tél fixe : | | | | | | | | | | Tél portable : | | | | | | | | | |

E-mail obligatoire _____ @ _____**RECOURS A UN EXPERT-COMPTABLE :** ☐ Non ☐ Oui coordonnées et adresseNom et prénom de l'expert-comptable : ☐ Mme ☐ M.: _____

Cabinet _____

Adresse _____

CP | | | | | | | | Ville _____ **E-mail** _____ @ _____

Tél | | | | | | | | | | Port. | | | | | | | | | |

Engagement de l'adhérent : Je certifie l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus et m'engage à respecter les obligations liées à la qualité d'adhérent au CPG (voir au verso « engagements des adhérents », statuts et règlement intérieur).

Fait à _____ le | | | | | | | |

Signature de l'adhérent avec mention « lu et approuvé »

Votre adhésion au CPG implique le respect des obligations suivantes :

- Avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du Centre consultables sur le site www.centrepluri.fr ou remis sur simple demande.
- Prendre un engagement de sincérité fiscale et présenter des comptes annuels réguliers, sincères et donnant une image fidèle du résultat de votre entreprise.
- Comptabilité : tenir les documents (livre-journal des recettes/dépenses et registre des immobilisations et des amortissements) prévus à l'article 99 du CGI.
- Comptabilité tenue aux moyens de systèmes informatisés : être en mesure de produire un FEC (Fichier des Ecritures Comptables) répondant aux exigences de l'administration fiscale et transmettre au CPG, soit une attestation de conformité du logiciel, soit le test de validité du FEC.
- Téléransmettre au CPG, chaque année, une copie de la déclaration de résultats et de ses annexes, des déclarations de TVA, de CVAE, les éventuelles déclarations rectificatives et, le cas échéant, la déclaration des revenus encaissés à l'Etranger (imprimé 2047) ainsi que le dossier de renseignements complémentaires destiné au CPG.
- Accepter la télétransmission en mode EDI-TDFC des déclarations.
- Informer le CPG de tout changement relatif à la situation professionnelle (changement d'adresse, de nom patronymique, clé n° Siret, arrêt d'activité, mouvements d'associés pour les sociétés, mise en société, changement d'expert-comptable...)
- Régler la cotisation annuelle du CPG. La cotisation est due pour l'année civile entière, quelle que soit la date d'adhésion ou de radiation du CPG et quel que soit le résultat (bénéfice ou déficit). Aucune restitution ou réduction n'est accordée en cas de résiliation en cours d'année.

INFORMATIONS RGPD

En adhérant au CPG, vous acceptez de recevoir les e-mailings d'information, newsletters et autres supports d'information du Centre. Pour satisfaire au règlement européen sur la protection des données (RGPD), nous nous engageons à assurer la confidentialité des données collectées et à ne les utiliser que dans le cadre de nos missions et des services fournis. Vous disposez d'un droit d'opposition, de rectification, d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles. Pour plus d'informations, consulter notre site www.centrepluri.fr.